



Paris, le 8 septembre 2024

Courrier à destination des candidats à l'élection
du Comité directeur et des représentants des officiels

Mesdames les candidates,
Messieurs les candidats,

Vous allez, en décembre prochain, soumettre vos projets aux suffrages des clubs lors de l'Assemblée électorale de la Fédération Française d'Athlétisme. Cet engagement vous honore.

Arbitrage Athlétisme propose, depuis 2018, des contenus d'information autour du rôle de l'Officiel et des règles de l'athlétisme. Elle intervient aujourd'hui en tant que prestataire pour la FFA et nombre de ses structures et clubs. Fort de ces expériences, notre collectif souhaite vous soumettre des axes de réflexion, autour de la formation, de la gouvernance et de la valorisation de ces bénévoles essentiels.

Tout d'abord, sur le plan de la formation des Officiels, **une redéfinition des exigences de chaque niveau de qualification pourrait être envisagée**, accompagnée de la mise à disposition de contenus de formation actualisés et attractifs.

Fort de notre expérience sur le terrain, nous avons constaté qu'un déséquilibre apparaissait sur le plan des exigences de chaque qualification. Alors qu'une lourde formation s'impose aux Jeunes Juges et Juges Assistants, sur plusieurs jours d'investissement, les parcours des plus hauts niveaux de qualification ont été radicalement simplifiés ces dernières années. Cette situation, insatisfaisante, ne convient ni à la nécessité de recruter facilement de nouveaux juges, ni à l'impératif d'exigence pour les Officiels les plus expérimentés.

Nous proposons ainsi d'aligner les exigences de qualification des Jeunes Juges et Juges Assistants par une formation théorique d'un unique module d'environ deux heures et un nombre de compétitions de pratique limité. De même, la fin de la spécialisation des Juges Assistants pourrait être une solution à l'impératif de simplification du parcours et de couverture de toutes les disciplines. A l'inverse, il convient de réhausser le niveau d'exigence de la qualification de Chef Juge, par une redéfinition des QCM d'évaluation, priorisant des mises en situation illustrées, et la réintroduction, pour certains niveaux, d'une obligation de prorogation.

Ce travail ne pourra cependant être fait qu'en parachevant la réforme de l'OFA, par l'actualisation et la modernisation de ses contenus, à destination des stagiaires comme formateurs, pour une formation standardisée, accessible et numérique.

Ensuite, au-delà de la formation, la **représentation des Officiels doit pouvoir se faire en modernisant ses principes et méthodes.**

La composition de la Commission des Officiels Techniques Nationale devrait, comme tout organe représentatif, être le reflet de la population à laquelle elle s'adresse. Ainsi, il pourrait être bénéfique de garantir une plus grande diversité des qualifications et parcours dans cette instance de la gouvernance des Officiels français.

Par ailleurs, si aujourd'hui le cursus de formation des juges internationaux reste largement méconnu, une meilleure communication des modalités de candidature à de tels examens pourrait susciter des vocations et renforcer la présence de la France à ce niveau. Aussi, ce développement passe par une ouverture des jurys des compétitions de niveau mondial, organisées par la FFA, aux officiels de l'ensemble du territoire national.

Enfin, **la valorisation du rôle de l'Officiel reste essentielle** dans ce contexte de crise du bénévolat. Cet impératif passe notamment par la poursuite de communications régulières, auprès du grand public, du rôle et des missions du juge.

S'inspirant d'autres sports, nous proposons la mise en place d'une boutique de l'Officiel, en lien avec les partenaires fédéraux, à disposition des licenciés, clubs et structures déconcentrées, pour un équipement uniforme et fixe. Une telle mise en place serait par ailleurs un moyen de réduire l'impact écologique des jurys des championnats de France, en réduisant les dotations jurys, encourageant le réemploi d'une édition à l'autre.

Source de ces propositions, Arbitrage Athlétisme se tiendra à votre disposition pour échanger sur ces sujets, dans les mois ou années à venir.

Le Conseil d'Administration d'Arbitrage Athlétisme

Nos propositions :

1. Mettre fin à la spécialisation du Juge Assistant et simplifier sa formation
2. Réhausser le niveau d'exigence du diplôme Chef Juge
3. Réintroduire, pour certains niveaux, une obligation de prorogation
4. Actualiser et moderniser les contenus de formation
5. Faire de la COTN un organe plus représentatif du corps des Officiels
6. Améliorer la communication des modalités de candidature aux examens internationaux
7. Intégrer des juges de l'ensemble du territoire national dans les jurys des compétitions de niveau mondial organisées par la FFA
8. Mettre en place une boutique de l'Officiel
9. Limiter les dotations jury lors des événements dans un objectif de responsabilité écologique.